

» se trouve, ne se seroit jamais attenduë que  
 » le Roi de Prusse fut entré dans ses Etats, à  
 » main armée, non-obstant les assurances d'a-  
 » mitié & de bonne intelligence qu'Elle a  
 » reçues de ce Prince, lors même qu'il étoit  
 » encore occupé à faire les préparatifs dont il  
 » se sert presentement pour troubler le repos  
 » de l'Empire, au préjudice des Traités de  
 » Paix, & des Constitutions contenuës dans la  
 » Bulle d'Or, qui défend expressément d'en-  
 » trer à main armée dans un Etat, sans en  
 » avoir préalablement communiqué les rai-  
 » sons au Souverain : Que la Reine aprenant  
 » que les préparatifs de guerre du Roi de  
 » Prusse regardoient la Silesie, ne put d'abord  
 » y ajouter foi, dans la persuasion où Elle  
 » étoit des bonnes intentions de Sa Majesté  
 » Prussienne : Qu'ayant été informée du bruit  
 » qui se répandoit qu'Elle étoit d'accord là-  
 » dessus avec ce Prince, & considerant qu'un  
 » bruit de cette nature est aussi préjudiciable  
 » à sa gloire qu'à la prospérité de ses Royau-  
 » mes & Etats héréditaires, outre qu'il en  
 » resulteroit des soupçons desavantageux, soit  
 » dans ses propres Etats, soit au-déhors, Sa  
 » Majesté a envoyé ordre à la Régence qu'aussi-  
 » tôt que les Troupes Prussiennes seroient en-  
 » trées dans ce Duché, sous quelque prétexte  
 » que ce pût être, elle eut à faire publier la  
 » presente Déclaration : Qu'au surplus, com-  
 » me la Reine est persuadée, que le Roi de  
 » Prusse aura été porté à cette démarche, par  
 » les conseils de personnes mal intentionnées,  
 » Elle espere de l'équité de ce Prince qu'il ne  
 » refusera point de les retirer : Et qu'au cas  
 » que S. M. Prussienne refusât de le faire, la  
 » Reine